

COMMUNIQUE DE PRESSE du 10 mars 2023



Le pont Jacques-Chaban-Delmas, trait d'union entre les deux rives de la Garonne, fête ses 10 ans

Officiellement ouvert à la circulation le lundi 18 mars 2013 à 6h du matin après trois jours de festivités, inauguré en présence du président de la République François Hollande, le pont Jacques-Chaban-Delmas célèbre cette année ses 10 années d'existence. Prouesse technique, objet touristique, facteur de développement de la rive droite et maillon essentiel de la chaîne de mobilité, cet ouvrage d'art reste encore à ce jour le plus grand pont levant d'Europe. Le pont Simone-Veil qui sera mis en service courant 2024 sera le sixième pont au-dessus de la Garonne (hors ponts ferroviaires), permettant ainsi de boucler les boulevards.

Aujourd'hui, ce sont 30 000 véhicules, 3 000 cyclistes, 2 000 piétons et 5 000 passagers des transports en commun (lignes de bus 7, 32 et 45) qui le traversent quotidiennement.

Depuis 2013, 837 levées ont été réalisées pour 428 passages de bateaux, 67 de plaisances et diverses opérations de maintenance. L'année record est 2017 avec 116 levées. Au fil des années, les équipes de maintenance et d'exploitation du pont ont progressivement amélioré le processus de fermeture/ouverture du pont afin de réduire considérablement le temps de coupure à la circulation. En 2014, pour 74 levées, la durée de fermeture s'élevait à 142,5 heures contre 118 heures en 2022 pour 76 levées. En 2014, le temps moyen de fermeture était d'environ 1h40, aujourd'hui, elle est de l'ordre d'1h10.

Le pont Jacques-Chaban-Delmas fait l'objet d'une attention particulière : peinture, maintenance et graissage des poulies tous les 6 mois, de câbles tous les ans et d'un entretien complet tous les 4 ans.

A l'occasion de cet anniversaire, Bordeaux Métropole propose un jeu concours avec à la clé 90 places pour visiter cet ouvrage exceptionnel le samedi 1^{er} avril. Pour participer, il suffit de répondre au quizz « 10 ans du pont Chaban » proposé sur les réseaux sociaux de Bordeaux Métropole (Facebook et Instagram) entre le 10 et le 19 mars (tirage au sort le 20 mars).

Pour mémoire

La première étape du pont urbain tel qu'il est aujourd'hui fut le vote en mai 2002 à la Communauté urbaine de la réalisation d'un pont mobile à travée levante. Le projet Lavigne – GTM est choisi en janvier 2006, les travaux débutent en octobre 2009 avec la pose symbolique de la première pierre en décembre. Les trois architectes qui ont conçu ce projet sont Charles Lavigne, Thomas Lavigne et Cecilia Amor.

Quelques chiffres :

- 433 m de longueur totale, 117 m de travée levante, 106 m de largeur de passe navigable,
- coût global : 157 M€ dont 105,27 M€ pour Bordeaux Métropole (La Cub), 18,29 M€ pour l'Etat, 18 M€ pour le Département de la Gironde et 15,24 M€ pour la Région Aquitaine,
- poids de la travée centrale : 2 500 tonnes.

Contacts presse :

Virginie Bougant - 06 27 52 48 69

vi.bougant@bordeaux-metropole.fr

Benoît Javot - 05 56 99 85 59 / 06 32 55 15 80

b.javot@bordeaux-metropole.fr